



DEMANDE de CÉLÉBRATION de PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

Par le parrainage républicain, les parrain et marraine s'engagent solennellement devant le Maire à accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie selon les valeurs républicaines. Toutefois, ce parrainage reste symbolique puisqu'il n'a aucun fondement juridique. Il n'existe aucune condition d'âge pour être parrain ou marraine. Ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, il n'est pas consigné dans les registres de la commune.

Seules les personnes domiciliées à Belfort peuvent solliciter la célébration d'un parrainage républicain pour leur(s) enfant(s). La cérémonie a lieu le samedi après-midi dans la salle des mariages. Le(s) parent(s) est (sont) invité(s) à proposer plusieurs dates, en raison du nombre important des célébrations de mariages et de parrainages républicains confiées à l'Officier de l'Etat Civil.

Le service de l'Etat Civil se tient à votre disposition au 03.84.54.24.34 ou etatscivil@mairie-belfort.fr

DATE ET HORAIRE SOUHAITES			
PARENT 1			
Nom		Prénoms	
Adresse			
Téléphone		Courriel	
PARENT 2			
Nom		Prénoms	
Adresse			
Téléphone		Courriel	
ENFANT			
Nom		Prénoms	
Date naissance		Lieu naissance	
PARRAIN / MARRAINE			
Nom		Prénoms	
Adresse			
PARRAIN / MARRAINE			
Nom		Prénoms	
Adresse			

Joindre les photocopies des documents suivants :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Copies des pièces d'identité des parrain et marraine

Fait à BELFORT, le
Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Belfort pour gérer les parrainages républicains. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Les agents du pôle citoyenneté et population. Les données sont conservées dans le registre des parrainages républicains qui sera versé au service des archives municipales.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou votre droit d'opposition.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@mairie-belfort.fr ou à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort, Place d'Armes, 90200 Belfort Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.